

Le pont de bateaux

Fiche d'identité

► Important carrefour routier, fluvial et maritime, la cité d'Arles suscite la convoitise des Romains qui, pour développer les échanges commerciaux et franchir le Grand Rhône, doivent apporter des aménagements. Un pont de bateaux est alors construit pour relier le centre de la cité (situé sur la rive gauche) au faubourg de Trinquetaille (situé sur la rive droite). Un ouvrage fixe en pierre est impossible à réaliser de façon durable sur le Rhône, sa profondeur et son courant étant trop importants. Le pont de bateaux d'Arles est donc érigé dans l'axe de l'amphithéâtre, là où le fleuve est le plus large (270 m), le moins profond et où le courant est moins fort. Cet édifice en bois est soutenu par des bateaux ancrés dans le fleuve, d'où son appellation.

Date

► Plusieurs hypothèses ont été avancées mais la question reste entière :

Longtemps considéré comme contemporain de la construction de l'amphithéâtre, le pont s'inscrirait dans la politique d'urbanisation de la cité d'Arles à partir de la période flavienne. Toutefois, le dégagement récent (janvier 2009) des vestiges du pont sur la rive droite montre que ce dernier a été construit dans la seconde moitié du IV^e siècle. Il y a peut-être eu un premier pont ailleurs.

L'existence de l'ouvrage est attestée au IV^e siècle par l'auteur Ausone et encore au VI^e siècle par l'auteur Cassiodore.

Cf. Fiche texte n°9 Ausone, *Classement des villes célèbres*



© M. Lacombe / MDM



© D. P. K. K.

La traversée du fleuve aujourd'hui

► Archéologie

Les sources antiques, notamment les textes d'Ausone et de Cassiodore ainsi que la mosaïque retrouvée sur le forum des corporations d'Ostie attestent de l'existence d'un pont de bateaux à Arles. Complétées par des sondages et des relevés archéologiques, elles ont permis de proposer une restitution de l'édifice antique, cependant la question de sa datation reste entière.

► La traversée du Rhône

Les ponts de bateaux ont été remplacés par des ouvrages fixes grâce à l'invention de la poutrelle en acier au XIX^e siècle. Du pont ferroviaire construit en 1866 près des vestiges du pont de bateaux romain, on peut encore observer les avancées en pierre surmontées de gigantesques statues de lions. Le reste de l'ouvrage a été fortement endommagé pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les deux rives du Rhône sont reliées par deux ponts modernes : le pont de Trinquetaille (1875) et le pont de la voie rapide Nîmes - Marseille (1970).

■ Mise en situation

Face au Rhône (terrasse du musée ou derrière les vitres) : interroger les élèves sur l'utilité d'un pont ou comment traverser un tel fleuve.

Fiche descriptive

► Particularité

Souvent destinés à un usage militaire, les ponts de bateaux sont des ouvrages temporaires, voire à usage unique. Rapides à ériger, ils sont composés de bateaux fluviaux de type « ponto ». Leur coque en forme d'étrave s'achève en éperon, ce qui servait à éventrer les bateaux ennemis. Celui d'Arles est cependant un ouvrage d'art complexe qui a perduré plusieurs siècles.



© M. Lacanud / MDA

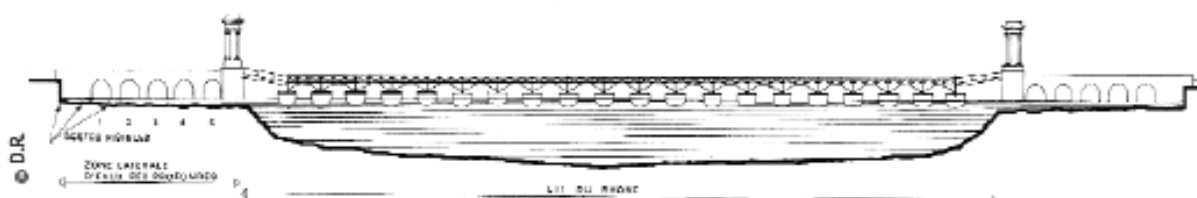
► Description

Le pont de bateaux était probablement constitué de deux culées en pierre (d'une longueur de 45 m) servant de base solide pour relier le rivage au reste de l'ouvrage. Ces deux constructions latérales sont surmontées d'un arc de triomphe et décorées de statues ou de trophées. Elles ne sont pas bâties sur le même axe afin de résister plus efficacement à la force des crues. Le tablier de bois, permettant de traverser le pont, est soutenu par un platelage de fortes poutres reposant sur des bateaux fluviaux de type « ponto ». Ces embarcations sont fermement ancrées dans le fleuve et attachées, pour les quatre premières, à deux bittes d'amarrage maçonnées. Aux extrémités, deux ponts-levis assurent, avec les culées, une liaison souple afin d'étaler les crues violentes du Rhône et de permettre le passage des bateaux qui pouvaient ainsi remonter le fleuve, de la Méditerranée jusqu'à Lyon. La longueur totale de l'ouvrage est estimée à 192 mètres.



© M. Lacanud / MDA

Le pont de bateaux entraîne une rupture de charge. Seuls les navires de faible tonnage peuvent le franchir. Arles possède donc un double port, en amont et en aval du pont. L'un est destiné au commerce fluvial, l'autre au commerce maritime. Les marchandises qui descendent le fleuve sur des péniches sont transférées sur des navires de mer, tandis que celles qui remontent le fleuve sont placées dans des bateaux fluviaux.



► Lexique

Culée : élément de maçonnerie d'un pont permettant de contenir la poussée d'une ou de plusieurs voûtes.

Tablier : partie horizontale d'un pont.

Platelage : plancher de charpente.

Ponto : navire marchand romain très utilisé au I^{er} siècle. Il s'agit d'un bateau creux à la proue très relevée, caractéristique des navires de guerre.

Etrave : pièce saillante qui forme la proue (l'avant) d'un navire.

Eperon : pointe de la proue d'un navire.